REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Autorisation de renouvellement et d'extension d'une carrière de sables sur le territoire de communes de Warluis, Rocquy-Condé et Bailleul sur Thérain, présentée par la Société CARRIÈRES CHOUVET

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° _____ en date du 11 décembre 2018 de

☐ M. le Maire de : _____

☒ M. le Préfet de : l'Oise

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

M Jacques ALAURENT qualité Comm Enq

Membres titulaires : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Membres suppléants : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 19 janvier 2019 au 18 février 2019 inclus

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : WARLUIS (mairie)

Autres lieux de consultation du dossier : ROCQUY CONDÉ (mairie) BAILLEUL SUR THÉRAIN (mairie)

Registre d'enquête :

comportant 20 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Mairie de BAILLEUL SUR THÉRAIN

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : _____

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les lundi 18 février 2019 de 14h à 17h et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique ☐ a été ☐ n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

réf. 501 051 Berger-levrault (0712), tél. : 03 83 38 83 83

extraits des textes réglementaires en page 26

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

(1) Observations de M[1] ROUSSELET GABIN le 26/01/19

être pour l'autorisation des carrieres CHOUVET.
Cela me permettrait d'avoir une embauche.

Rauné

2 Gautier Emeline, Deconihout Yannick, le 18/02/2019,

Monsieur le commissaire enquêteur,
Suite à mon passage ce jour, je vous remet en main propre la pétition contre le projet de carrière à Nerlemont. La pétition contient 20 pages : 15 pages de 11 signatures ainsi que 5 pages de 10, 8, 5,5 et 4 signatures dont 1 au verso de la page 15.

3 Mr et Mme Boutte Alain 5 & 4 Rue de St Hornault
Nerlemont 60430 Warluis.
Je viens déposer une copie du courrier destiné au Maire de Warluis de 6 pages. 18 Février 2019.

F. Boutte

4 Mr Collinet Denis (Directeur du Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain) a déposé le 18 février 2019 l'Avis du SIVT sur les projets d'extension et de renouvellements des carrières sur Rocquy, Bailleul et Warluis.

[1] Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

5 Mr ARNOLD Alain - Maire de Montreuil sur Thérain

1) Mon Conseil Municipal est inquiet sur la possible baisse des nappes phréatiques qui peuvent provoquer des désordres sur les constructions (maisons, bâtiments, légendes ou ceux ci.

2) Problème des nuisances sonores sur plusieurs années (pompes et engins de chantier sur le BIP des engins en marche arrière.

6 Mr WALH Dedia 49, Rue de la Gare ROCHY-CONDÉ

J'habite la première maison de Rochy-Conde, je suis directement impacté par la phase 1.
Ma première inquiétude est la proximité de l'extraction apparemment à 30 m de la propriétaire. Mon souhaite est que cette distance face au minimum 150 m.
Ma principale préoccupation étant un affaissement de la maison voir des fissures.

Bien entendu se pose également le problème des nuisances sonores le temps de l'extraction c'est à dire plusieurs années. Étant bientôt à la retraite vous comprendrez ma préoccupation.

J'attire aussi votre attention sur la dégradation de la biodiversité dans son ensemble.

7 Mr. et Mme CANTILLON - 8 RUE DU 11 NOVEMBRE
60510 THERDONNE

Combien de camions supplémentaires sont amenés à passer dans Therdonne pour ces nouvelles extractions ? Sachant qu'ils devront traverser 2 ponts (rue des Aulnaies) déjà fortement dégradés à moins d'emprunter un autre parcours pour rejoindre le centre de traitement existant

JA

Est il possible d'emprunter la RD 1001 qui paraît plus à même de supporter le trafic frontier que la RD 12 et le centre de Pierdonne ?

Ce surplus de circulation générera des nuisances sonores déjà fortement présentes sur la rue du Général de Gaulle et rue de la Libération sur Pierdonne et accentuera la dégradation des ouvrages (ponts).

JA

Le 18 Février à 19 heures

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), Jacques ALAURENT déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 31 jours consécutifs jours consécutifs,

du 19 janvier 2019 au 18 février 2019

de heures à heures et

de heures à heures

Les observations ont été consignées au registre

par 7 personnes (pages n° 2 à 4).

En outre, j'ai reçu 16 mails + 7 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1 lettre ~~en date~~ du pétition de M adam GAUTIER / M. DECONINCKOUT

2 lettre en date du 11 Février 2019 de M et Mme BOUTTÉ

3 ~~lettre~~ donné en date du de ~~M~~ S.I.V.T. (M. Collinet)

4 ~~lettre~~ donné en date du 18 février 2019 de ~~M~~ PICARDIE NATURE

5 ~~lettre~~ donné en date du 15 février 2019 de ~~M~~ R.O.S.O

6 lettre en date du 11 Février 2019 de M BOUTTÉ

7 lettre en date 18 février avec mise à jour du 18 février de M. N. des Courtils.

signature

JA